

I-MOUVANCE

Édition de juin 2009: Spécial Grands Chantiers de la danse VIII
LES SECONDS ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA DANSE PROFESSIONNELLE DU QUÉBEC

SPÉCIAL
GRANDS CHANTIER
DE LA DANSE

Table des matières

> Mot de la direction	1-2
> Dossiers Grands Chantiers de la danse	2
> Glossaire en chantier	3-5
> Zoom in... ..	6
> Témoignages	6-8
> Initiatives d'ici et d'ailleurs	8
> La danse sur le fil de presse	9

© i-mouvance est édité par le Regroupement québécois de la danse.

Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs et pas nécessairement celle du RQD.

R Q D
REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

3680, rue Jeanne-Mance, bur. 440
Montréal (Québec) H2X 2K5
514 849 4003 - www.quebecdanse.org

Note éditoriale

Dans le cadre des Grands Chantiers de la danse, il apparaissait nécessaire de doter le Regroupement québécois de la danse (RQD) et la communauté de la danse professionnelle québécoise d'un outil de communication qui soit une fenêtre ouverte sur le projet et qui puisse en donner la mesure des travaux. Telle est la nouvelle orientation du I-Mouvance depuis l'automne 2007. Plus que jamais, le webzine bimensuel s'intéresse aux questions qui animent en profondeur la danse québécoise actuelle, questions d'ordre autant artistique que social ou politique, à l'image des Grands Chantiers de la danse.

MOT DE LA DIRECTION

En ce début de saison estivale, le RQD est heureux de vous offrir ce 10^e et dernier *I-Mouvance* placé sous le signe des Grands Chantiers de la danse. Depuis octobre 2007, ces publications se sont intéressées à camper et à documenter les thématiques des chantiers, qu'il s'agisse de la relève ou de la main-d'œuvre en danse, des conditions d'exercice de cet art d'exigence en passant par la question de la structuration du milieu et des territoires où la danse s'enracine. Tous ces numéros sont aisément disponibles pour consultation sur le site du RQD, d'autant que les suites à donner aux Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec s'en inspireront certainement.

Comme vous le constaterez à la lecture du présent numéro, les suites de ces Seconds États généraux sont d'ores et déjà à l'ordre du jour du RQD et resteront dans sa mire au cours de la prochaine année. Cette 10^e parution en donne le ton en vous faisant partager des textes et des réflexions qui guident et ins-

truisent le RQD dans le traitement de la riche matière issue des États généraux et dans les directions à prendre pour garder actif le processus de concertation.

Au menu, la diffusion inédite du *Recueil des propositions adoptées par l'assemblée plénière du 26 avril 2009* qui rassemble, selon les cinq thématiques des Grands Chantiers, les propositions adoptées par quelque 200 déléguées. En accompagnement : un album souvenir regroupant des documents photo, audio et vidéo pour témoigner de ce moment de rassemblement, d'échanges et de concertation unique. Dans le *Glossaire en chantier*, nous vous proposons de revenir sur trois termes - Observatoire, Veille stratégique et Pôle artistique - qui ont soulevé plusieurs questions d'éclaircissement durant les ateliers des États généraux, mais qui, par ailleurs, donnent matière à se projeter dans l'avenir. Sous la rubrique *Témoignages*, la parole a été donnée aux membres du Comité de synthèse qui en ont usé avec circonspection

et indépendance d'esprit. Pour alimenter le débat, voire bousculer quelques préjugés sur les pratiques de recherche en danse contemporaine, *Zoom in...* présente deux textes qui en questionnent la nature, les limites et les moyens de façon complémentaire. Enfin, sous la rubrique *Initiatives d'ici et d'ailleurs*, nous vous invitons à parcourir deux documents, de Flandres et d'Australie, on ne peut plus d'actualité lorsqu'il s'agit de se doter d'un Plan directeur de la danse professionnelle du Québec...

En conclusion, nous vous rappelons que la campagne d'adhésion et de renouvellement du RQD est en cours. Vous pouvez trouver tous les documents à cet effet sur le site Internet du RQD. Notez enfin que le RQD sera fermé entre le 15 juillet et le 2 août 2009.

Bon été ensoleillé!

DOSSIER GRANDS CHANTIERS DE LA DANSE

Le recueil des propositions adoptées par l'assemblée plénière

Depuis la conclusion des Seconds États généraux de la danse, vous avez été nombreux à réclamer un document regroupant toutes les propositions adoptées à l'assemblée plénière du 26 avril dernier. Sans trop de préambule, voici donc le recueil attendu contenant près d'une centaine de propositions approuvées par quelque 200 délégués. Une précaution s'impose : ce recueil ne doit pas être confondu avec le plan directeur ! Au cours de la prochaine année, ces propositions seront analysées sous toutes les coutures et minutieusement réorganisées de manière à en dégager des orientations stratégiques, des objectifs à court et à long terme, des pistes d'actions, etc. C'est le but ultime de toute cette démarche des Grands Chantiers de la danse professionnelle du Québec : arriver à un plan directeur de la danse professionnelle du Québec qui soit constitué de la riche matière issue des travaux des chantiers, des ateliers et de l'assemblée plénière des États généraux.

L'album souvenir des Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec

Pour ceux qui étaient absents, ou pour ceux qui y étaient et qui souhaitent se replonger dans l'ambiance des Seconds États généraux de la danse, voici quelques instants captés en audio, photos et vidéo.

En rappel, la **vidéo** de l'événement produite par le RQD (merci Eve Marchand !) ainsi qu'une série de photos de la Soirée d'ouverture et de l'assemblée plénière, prises sur le vif par notre photographe Sylvain Légaré. Nous vous proposons aussi un diaporama photos, encore inédit, consistant en une sélection de clichés saisis durant les ateliers de travail par Caroline Charbonneau. Enfin, pour la postérité, l'enregistrement audio de la fameuse Déclaration d'intentions lues par les cinq présidents des comités de chantiers lors de Soirée d'ouverture : Stéphane Labbé (directeur de production et adjoint à la programmation, Tangente), Lucie Boissi-

not (directrice artistique et des études, LADMMI, école de danse contemporaine), Sophie Michaud (répétitrice), Kathy Casey (directrice artistique, La compagnie Montréal Danse) et Clothilde Cardinal (codirectrice artistique, Danse Danse).



GLOSSAIRE EN CHANTIER

Pour le dernier glossaire dédié aux Seconds États généraux de la danse, le RQD revient sur quelques termes qui, liés à des recommandations, ont nécessité des précisions durant les ateliers : **Observatoire**, **Veille stratégique** et **Pôle artistique**.

I. OBSERVATOIRE

Dans le Cahier des propositions remis aux participants à l'assemblée plénière et regroupant l'ensemble des recommandations et des amendements travaillés en ateliers, le comité de synthèse, en lien avec la recommandation 62, la définition suivante :

Ce peut être un poste, un département ou un organisme qui :

** fournit des informations statistiques fiables et objectives sur les différentes réalités du secteur de la danse au Québec de même que sur la situation de la danse ailleurs dans le monde.*

** Repère, collecte, analyse et diffuse de l'information qui soutient l'évolution du secteur de la danse et favorise une vision prospective de son développement.*

Pour rendre cette définition encore plus concrète, nous vous proposons trois modèles d'observatoires québécois.

RECOMMANDATION 62

Il est recommandé à la communauté de la danse :

** de reconnaître l'importance de doter le RQD d'un observatoire pour le secteur de la danse qui soit voué à la recherche, à la documentation, à la veille stratégique et d'évaluer le scénario de sa mise en place.*

1) L'Observatoire de la culture et des communications du Québec : des informations statistiques crédibles

À L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) constitue une unité administrative de l'Institut de la statistique du Québec, l'organisme responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général au gouvernement du Québec. L'OCCQ a pour mission de répondre aux besoins des intervenants des secteurs de la culture et des communications, ainsi que de leurs partenaires, en matière

de statistiques, de soutien à la recherche et de veille. Son mandat consiste principalement à couvrir tout le champ de la culture et des communications grâce à un système intégré de statistiques. Concrètement, cela signifie que l'organisme fait de la collecte et de l'intégration de données; qu'il réalise des sondages et des enquêtes; qu'il produit des statistiques fiables et à jour pour les chercheurs et travaille sur des projets en collaboration avec la recherche universitaire. Également mandaté pour veiller au transfert et à la diffusion des connaissances, l'OCCQ publie des bulletins périodiques, effectue des compilations thématiques et produit des rapports et des études qu'il rend publics sur son site Internet.

> www.stat.gouv.qc.ca/observatoire

2) L'Observatoire du documentaire : un outil de représentation et de concertation

« À un moment où le pouvoir de l'argent détermine les espaces de communication, la production documentaire indépendante mène un combat d'avant-garde pour maintenir la liberté d'expression et la création artistique dans un domaine où la division des financements et le pouvoir des télédiffuseurs laissent peu de marge de manœuvre aux auteurs. » Telle est une des prises de position ancrée dans le texte fondateur de l'Observatoire du documentaire, un organisme créé en 2003 sous l'égide des Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM) par le milieu associatif audiovisuel (APFTQ, ARRQ, DOC, CFTPA et CQGCR)*. Avec pour credo les verbes « Réfléchir, discuter et agir », l'organisme a pour mission d'initier des projets de recherche sur les questions relatives au documentaire, mais aussi d'assurer une diffusion de l'information, de favoriser la concertation et de représenter le milieu du documentaire d'auteur auprès des instances décisionnelles.

> www.obsdoc.ca

*L'Association des producteurs de films et de télévision du Québec
L'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec
Documentaristes du Canada
Canadian Film and Television Production Association
Le Conseil du Québec de la Guilde canadienne des réalisateurs

3) Un carrefour de partage d'informations stratégiques : l'observatoire des musées de la Société des musées québécois

La Société des musées québécois (SMQ), qui a célébré son 50e anniversaire en 2008, est une association qui représente plus de 300 institutions muséales et quelque 600 membres individuels répartis sur l'ensemble du territoire québécois. Rattaché à son Service des communications, son site Internet, qui est en fait l'outil de diffusion de L'Observatoire des musées de la Société des musées québécois, est un réseau d'information sur la muséologie et les musées québécois. Son principal mandat est de doter la SMQ et ses membres d'un système de gestion stratégique de l'information. L'Observatoire des musées s'appuie sur un réseau de veille constitué d'experts du milieu appelés observateurs. Ces derniers sont chargés de repérer et d'analyser les informations et les activités les plus pertinentes dans leur champ d'expertise. Une spécialiste de l'information se charge de la gestion de l'information et de l'animation du réseau de veille et des principaux collaborateurs de l'Observatoire. Fait intéressant, le site Web se compose de deux espaces : Musées à découvrir et Espace professionnel. Le premier s'adresse principalement au grand public et il est entièrement bilingue; tandis que le second est destiné aux intervenants du secteur muséal et il se présente uniquement en français.

Assumant à la fois un rôle de capteur, de diffuseur et de catalyseur des contenus utiles à l'ensemble des intervenants du secteur muséal québécois, L'Observatoire des musées est également un acteur de premier plan pour la promotion et la valorisation des institutions muséales auprès des communautés et du public sur les plans local, national et international.

> www.smq.qc.ca

II. VEILLE STRATÉGIQUE

Dans sa formulation, la recommandation 62 fait également référence à l'idée de veille stratégique. La notion de veille est de plus en plus employée en gestion par des entreprises œuvrant dans des domaines variés. De quoi s'agit-il lorsqu'on parle de veille en entreprise et quelles pourraient être ses multiples déclinaisons ?

Veille en entreprise:

« L'activité de veille en entreprise consiste à étudier des informations stratégiques pour permettre d'anticiper les évolutions et les innovations.

En cas de problème de communication dans l'entreprise,

les individus peuvent être amenés à faire de la rétention d'information (manque de partage), soit à cause de problèmes politiques (guerre de pouvoirs), soit à cause de problèmes techniques (systèmes d'informations insuffisants).

Le veilleur sera la personne chargée de mettre en place une veille. Il s'agit généralement d'un chef de projet qui réunit de nombreuses compétences pour mettre en place un système comprenant plusieurs technologies. Son rôle ne sera pas directement de récolter l'information mais plutôt de donner aux experts de l'entreprise les moyens de travailler sur l'information.

Le veilleur peut aussi avoir un rôle de décryptage des stratégies d'influence adverses : il doit identifier les méthodes de diversion et de désinformation employées par l'adversaire.

On caractérise une veille selon les données suivantes : la finalité (opérationnelle / stratégique), le nombre de destinataires, l'étendue des thèmes à surveiller, la nature et la diversité des sources, le niveau de valeur ajoutée, la qualification et l'analyse de l'information, la mise à disposition des données, la présentation des données et enfin l'Inter-réactivité (augmentation de la communication entre responsables et employés). Selon ses caractéristiques, on décide du nombre de ressources à affecter à la veille.

D'un point de vue stratégique, l'information peut être classée selon trois degrés d'accessibilité :

- * l'information blanche, accessible par les moteurs de recherche classiques;
- * l'information grise, qui nécessite des techniques plus avancées;
- * l'information noire, qui relève de l'espionnage industriel.

On considère souvent que l'information grise est de meilleure qualité que l'information blanche et possède une plus haute valeur stratégique. »

À la lecture de cette application de la notion de veille, on pourrait penser que le Regroupement québécois de la danse, ou un Observatoire de la danse au Québec, pourrait exercer différents types de veilles :

* une **veille stratégique** regroupant les techniques de recherche documentaire et de traitement de l'information permettant la prise de décision stratégique pour le RQD ou la communauté de la danse;

* Une **veille politique (ou institutionnelle)** consistant plus spécifiquement en l'étude des réseaux de pouvoirs

dans les institutions publiques;

* Une **veille médiatique** s'intéressant aux informations traitées par différentes sources médias ciblées en fonction de sujets spécifiques à la discipline;

* une **veille juridique (ou réglementaire)** consistant en la surveillance des novations et modifications législatives et réglementaires et des décisions de justice et administratives rattachées aux différents secteurs de la pratique;

* Et enfin, une **veille d'opinion** permettant de prendre régulièrement le pouls des artistes et des travailleurs culturels du secteur ainsi que des amateurs et des spectateurs de danse, voire des consommateurs culturels.

Source : fr.wikipedia.org/wiki/Veille_en_entreprise

III. PÔLE ARTISTIQUE

En liens avec la recommandation 48 et la recommandation 49, le comité de synthèse a jugé bon de fournir cette définition de **pôle artistique** :

Un pôle artistique comprend une masse critique de fonctions associées à la danse professionnelle et est constitué d'infrastructures et d'expertises permettant la réunion d'artistes et de travailleurs culturels. Un pôle artistique permet de regrouper des activités et des moyens en matière de création, de production, de diffusion ou de formation en danse. Ce pôle devrait comprendre au moins trois fonctions : la formation initiale ou continue, l'offre de studios et d'équipements ainsi que des espaces de diffusion adaptés accueillant une programmation en danse professionnelle. Des interactions doivent exister entre ces composantes pour constituer un pôle artistique. Ce pôle artistique pourrait s'inscrire dans un réseau se déployant sur l'ensemble du territoire québécois. Les pôles doivent s'inscrire dans une densité de population, souvent une ville.

Cette définition de « pôle artistique » renvoie aisément à une autre : celle de « pôle de compétence » ou à l'idée de « cluster » en économie. En fait, la notion de pôle de compétence (ou de pôle de développement, de compétitivité ou d'excellence) en est une relativement nouvelle. On définit un pôle de compétence comme une région, généralement urbanisée, où s'accumulent des savoir-faire dans un domaine technique qui peuvent procurer un avantage compétitif. Parler de pôle de compétence s'inscrit dans la logique de l'économie des territoires où, pourrait-on dire, chaque région gagne à se spécialiser dans un type de production où il se démarque plus particulièrement.

L'existence de pôle de compétence est un facteur-clé du développement économique. Dans tous les cas de figure, la question de la formation et du savoir-faire, à un niveau d'excellence national voire international, joue un rôle incontournable dans l'existence et la pérennité de ces pôles.

Cette notion de pôle de compétence, appliquée à l'idée de pôle artistique de danse ou de pôle de création et de diffusion chorégraphiques, permet de faire ressortir deux autres éléments non négligeables à considérer pour le développement et la structuration de ce genre de pôle : 1) la capacité d'intégration du pôle artistique dans la dynamique économique, sociale et culturelle locale et 2) le caractère identitaire spécifique du pôle qui lui confère son originalité et son intérêt.

> www.techno-science.net/?onglet=glossaire&definition=5493

RECOMMANDATION 48

Il est recommandé à la communauté de la danse :

* d'encourager la structuration de pôles de création et de diffusion chorégraphiques au Québec.

RECOMMANDATION 49

Il est recommandé aux instances gouvernementales et subventionnaires :

* de soutenir financièrement la structuration de pôles de création et de diffusion chorégraphiques au Québec;

* d'accroître le financement public aux diffuseurs, notamment par le biais de l'organisme La danse sur les routes du Québec;

* d'accroître le soutien financier aux chorégraphes indépendants et aux compagnies pour la circulation des spectacles sur le territoire québécois;

* de se doter d'une politique de développement de la danse à partir du plan directeur émergent des Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec.

ZOOM IN...

La recherche en danse : qu'est-ce donc ?

Pour ce numéro-ci, pas d'études ou de rapports comme c'en est devenu l'habitude dans cette rubrique, mais plutôt des textes interrogeant la notion même de recherche en danse dans ses aspects à la fois pratique et théorique.

Dans le premier article, tiré de la revue *Rue Descartes*, Dominique Dupuy interroge l'objet de la recherche en danse contemporaine, écorchant au passage les définitions et les utilisations des termes « contemporain » et « chorégraphique », et questionnant le discours dominant sur la prédominance de la sphère de la production en danse sur celles, par exemple, de l'enseignement ou de la recherche. Un texte éclairant qui bouleverse certaines idées reçues sur notre conception de la danse contemporaine et qui relance les débats sur son identité et sa spécificité.

> Dupuy D. *Quant à la recherche*, Rue Descartes 2004/2, No 44, 106-110.

>> [Télécharger le document](#)

TÉMOIGNAGES

Pour ce numéro spécial dédié aux Seconds États généraux de la danse, l'envie s'est manifestée de faire appel aux cinq membres du comité de synthèse pour recueillir leurs impressions au terme de l'événement. Rappelons que le comité de synthèse, formé de cinq personnes, avait pour tâche de traiter les propositions issues des ateliers des Seconds États généraux pour délibération en assemblée plénière. Chacun des membres de ce comité était jumelé à l'une des cinq thématique des Grands Chantiers.

Nous leur avons posé, de façon informelle, la question suivante :

À titre de membre du comité de synthèse des Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec, vous avez été appelés à suivre plusieurs groupes à débattre des recommandations sur une même thématique. Quels sont les enjeux, selon vous, qui ont rapidement fait consensus et ceux qui ont suscité le plus de discussions ? Par rapport à la thématique qui vous avait été attribuée, y a-t-il des aspects, selon vous, qui auraient mérité d'être abordés ?

Le second article que nous vous présentons, toujours tiré du numéro spécial sur la danse dans la revue *Rue Descartes*, est cosigné par Claire Rousier et Laurent Sebillotte, tous deux en poste au département du développement de la culture chorégraphique au Centre national de la danse (CND). Le texte expose les réalisations de cette institution française en matière de recherche sur la danse (ce qui, en soi, est loin d'être inintéressant puisqu'une telle institution n'existe pas au Québec) en plus d'offrir, dans un préambule fort instructif, une perspective historique et critique du développement de la recherche en danse.

> Rousier C. et Sebillotte L. *Pour une recherche en danse : de l'accès aux sources aux développements de méthodologies spécifiques*, Rue Descartes 2004/2, No 44, p.96-105.

>> [Télécharger le document](#)

Avec la liberté de réponse qui leur était volontiers consentie, voici donc les témoignages de quatre des membres du comité de synthèse: Robert Gagné, Myriam Grondin, Pascale Daigle et Pierre Rousseau, Françoise Bonnin n'était malheureusement pas disponible pour participer à l'exercice.

Robert Gagné, consultant, assigné au chantier Relève disciplinaire : continuité et mutation

J'ai eu le privilège de participer au Comité de synthèse des Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec et de me charger tout particulièrement de la thématique «Relève disciplinaire : continuité et mutation».

Toute la complexité du dossier de la relève est vite devenue apparente. Cette relève, ou devrais-je dire, ces relèves, sont multiples, nombreuses, en mouvance continue.

Par la force des choses, les Grands Chantiers ont dû proposer des définitions et celles-ci ont suscité beaucoup de discussions.

Par «relève générationnelle», on avait choisi de s'en tenir aux jeunes diplômés et professionnels qui en sont

à leurs premières expériences sur le marché du travail. Par «relève disciplinaire», on a voulu mettre en lumière l'évolution même de la discipline, le processus de pérennisation et de renouvellement des pratiques pour garder la discipline vivante.

Or, plusieurs participants ont eu de la difficulté à se retrouver dans ces définitions, au point où on a senti le besoin de reformuler certaines recommandations de façon à incorporer la notion de «l'ensemble de la relève» pour s'assurer de ne pas perdre de vue toutes ces relèves qui sillonnent le parcours des carrières des artistes et artisans de la danse.

Grâce à ces discussions, je crois que le milieu sera mieux outillé pour développer des modes cohérents de soutien et d'appui à ses relèves.

Myriam Grondin, consultante, assignée au chantier Conditions du métier et exigences de l'art

Dès qu'on m'a invitée à participer aux travaux du Comité de synthèse, j'ai résolu la seule contrainte (la disponibilité requise) pour accepter, d'emblée, sans demander comment les thèmes seraient attribués, sans même me demander ce que je préférerais. Tout me semblait intéressant et pertinent — ce qu'a d'ailleurs confirmé l'achalandage des ateliers.

Les cinq ateliers thématiques m'apparaissaient importants et stimulants, bien structurés pour permettre de traiter des grands enjeux de la danse professionnelle du Québec. Le travail préliminaire donnait des bases solides, les outils de travail étaient fonctionnels et efficaces, l'animation marquée par un dosage de rigueur et de souplesse. Ne manquaient plus que la chimie de la rencontre, l'attitude des participants pour à la fois écouter avec patience et ouverture, et s'exprimer en délaissant les chemins battus, pour dégager et baliser de nouveaux territoires.

J'ai accompagné l'atelier Conditions du métier et exigences de l'art. Premier constat surprenant : ce sujet tout aussi riche et fondamental que celui des autres ateliers était traité par très peu de recommandations, onze seulement. Bizarre ! De plus, la séquence (axée sur la santé, l'amélioration des conditions de pratique et le développement d'une éthique de travail) semblait un peu discontinuë, comme s'il s'y trouvait l'ombre de sujets fondamentaux, un sous-texte essentiel. J'ai trouvé une explication en lisant le manifeste [NDLR: la Déclaration d'intentions] : il comportait beaucoup de mentions liées à Conditions du métier et exigences de l'art. Le thème de l'atelier était donc intimement lié au

souffle et à la vision d'action et d'avenir du manifeste. Ce qui ne veut pas dire pour autant que les sujets plus pointus visés par les recommandations allaient de soi. Ce qui explique aussi probablement que les chemins parcourus pour traiter les sujets aient été parfois escarpés ou sinueux.

Je ne peux distinguer les enjeux qui ont fait consensus ou qui ont suscité beaucoup de discussion parce que le traitement et le cours des échanges ont beaucoup varié selon la composition de chacun des 5 groupes qui ont abordé le thème. Le passage des recommandations d'ateliers à la plénière en témoigne : le contenu des ateliers était tellement fourni, les chemins empruntés pour arriver au vote tellement diversifiés que 8 des 11 recommandations ont été amenées en plénière (au lieu de rejoindre les consensuelles).

Concernant les aspects qui n'auraient pas été abordés, je ne crois pas que ça dépende du cadre lui-même, mais des participants, de leur sensibilité individuelle et collective, de leur façon d'affronter ce qui s'apparente à des tabous : le sujet des conditions de la pratique englobe des aspects déchirants parce que profondément liés aux relations interpersonnelles. Destiner une recommandation aux instances publiques exigeait une discussion sur les responsabilités propres au milieu, destiner une autre à la communauté ou aux organismes de production mettait en évidence les disparités incarnées par la place de chacun dans l'organisation. En juxtaposant santé (physique et mentale), organisation du travail, temps de répétition ou de perfectionnement, en proposant une éthique de travail, en parlant d'ententes d'engagement et de collaboration, chacun effleurait, de toute évidence, des sujets délicats. Et ouvrait des discussions à poursuivre, sans l'ombre d'un doute, après les États généraux.

Pascale Daigle, associée et cofondatrice DS 20107, assignée au Chantier [Infra]structure de la danse

Plus de la moitié des recommandations proposées dans l'atelier infrastructure ont en bout de course fait consensus. Ce sont les recommandations intégrant des dimensions plus abstraites ou générales qui ont suscité le plus de discussions. C'est la rencontre entre la réflexion stratégique et l'action pragmatique. Les participants ont demandé des précisions ou ont proposé des amendements faisant en sorte que l'étape de mise en œuvre soit intégrée à la recommandation : un plan d'action pour la structuration des pôles de création, une politique de développement pour la stratégie d'internationalisation, etc. Par ailleurs, la définition implicite de certains concepts comme pôle de création et de diffusion, observatoire, espace urbain ou lieu identi-

taire, a conduit les participants à vouloir décrire ce que devraient être ces éléments. Les pôles de création et de diffusion sont certainement ceux qui ont suscité le plus de discussion. L'observation de ces discussions et débats permet de constater que ces pôles interpellent de différentes façons l'ensemble des acteurs du milieu de la danse. Le déploiement et l'ancrage de la danse sur le territoire québécois demeurent de grands enjeux.

Dans un autre ordre d'idée, bien que peu discuté parce que marqué par le sceau de l'évidence, le financement des structures représente un enjeu de premier plan. À cet égard, le soutien aux initiatives et aux nouveaux modèles organisationnels dans les domaines associés à la danse constitue une dimension que plusieurs participants ont jugé importante de tenir en compte dans le développement du secteur.

Pierre Rousseau, Directeur artistique Théâtre Denise-Pelletier, assigné au Chantier Territoires de la danse : ancrage et nomadisme

Cela a été un grand plaisir pour moi de faire partie du Comité de synthèse de ces États généraux de la danse.

INITIATIVE D'ICI ET D'AILLEURS

Un Plan directeur de la danse : des modèles pour s'inspirer

Un plan directeur de la danse professionnelle du Québec ! Voici le projet dont le pilotage a été confié au Regroupement québécois de la danse au terme des Seconds États généraux de la danse. Pour l'heure, la réflexion se poursuit quant à la forme que pourrait prendre ce document d'importance pour l'avenir de la danse au Québec. Et question de vous mettre au parfum de démarches similaires réalisées ailleurs dans le domaine de la danse, nous vous suggérons la lecture de deux documents forts inspirants : le Schéma directeur pour la danse en Flandre et à Bruxelles et Dance Plan 2012 de Ausdance (Australie).

J'ai beaucoup apprécié le haut niveau de préparation des participants et participantes, tant lors des ateliers que lors de la longue plénière du dimanche. Les amendements proposés aux différentes propositions venaient en préciser le sens et me semblaient fort pertinents dans l'ensemble. De plus, on retrouvait des gens de toutes les générations, dont beaucoup de jeunes, ce qui est rassurant pour l'avenir de la danse au Québec. J'ai par le passé été impliqué dans la préparation d'autres États généraux, je connais le travail que cela représente et je ne peux que souligner l'excellent travail de préparation accompli au cours des mois précédant la tenue de l'événement tant sur le plan logistique qu'au niveau des différentes thématiques abordées. Je constate avec grand plaisir que notre milieu québécois de la danse a acquis beaucoup de maturité et toutes les propositions adoptées pourront l'amener encore plus loin, dans la mesure où le soutien à son développement sera au rendez-vous ! Je sors de ce long week-end fort encouragé pour l'avenir et d'autant plus fier de mon engagement envers le milieu de la danse en qualité de président du conseil d'administration de Diagramme, gestion culturelle. En fait, pour dire les choses telles quelles sont, je suis ressorti de là avec un bon *buzz* et j'ai été sur le *high* pendant quelques jours... !

> « **Des canaris dans la mine de charbon** » : Schéma directeur pour la danse en Flandre et à Bruxelles VLAAMS THEATER INSTITUT.

> « **Dance Plan 2012** », de Ausdance (Australie).

LA DANSE SUR LE FIL DE PRESSE

Afin de vous permettre de suivre l'actualité de la danse québécoise, le RQD met en ligne, dans cette rubrique, des communiqués qui lui ont été transmis et qui concernent les activités de ses membres. Vous trouverez ici une large sélection des mois d'avril à juin 2009.

- * Danse Danse sur Facebook (18/06/2009)
- * Le FASS présente sa programmation 2009 (17/06/2009)
 - * Andrew Tay : Piss in the Pool-5 year Anniversary (15/06/2009)
- * Les auditions pour le Casse-Noisette des Grands Ballets canadiens de Montréal (12/06/2009)
 - /// Français /// English
- * Félicitations à madame Dominique Turcotte: 24 années de dévouement et de passion honorés! (10/06/2009)
- * Roger Hobden : la conférence du Performing Arts Medicine Association (PAMA) (10/06/2009)
- * Diagramme : Brève no 18 (11/06/2009)
- * Une réussite exceptionnelle pour le Festival TransAmériques 2009 (09/06/2009)
- * Le Studio 303 fête ses 20 ans! (05/06/2009)
- * Système D / Dominique Porte : un appui inestimable pour fêter les 10 ans de la compagnie de danse contemporaine (03/06/2009)
- * Compagnie Marie Chouinard, Bulletin mensuel juin 2009 (02/06/2009)
 - * Christiane Bélanger : Le dévoilement des emblèmes héraldiques du Ballet de Québec (01/06/2009)
- * Studio 303 : La danse pour tous (28/05/2009)
- * Diagramme : Brève no 17 (28/05/2009)
- * Héloïse Rémy : La Traversée d'Evreux (28/05/2009)
- * Lara Kramer au Gesù (25/05/2009)
- * L'Agora dévoile sa destination danse 2009 : La France
- * La 2e Porte à Gauche : Le pARTy (19/05/2009)
- * Karine Cloutier : nouveauté à Afrique en mouvement (19/05/2009)
 - * Séminaire danse-musique à Circuit-Est centre chorégraphique (19/05/2009)
- * Le FTA à l'Agora de la danse (15/05/2009)
- * Diagramme : Brève no 16 (14/05/2009)
- * Marie Chouinard acclamée à Paris (14/05/2009)
- * Les Nouvelles de Danse Traditionnelle Québec ! (12/05/2009)
- * Reprise de Warning de Mandala sitù / Dave St-Pierre (12/05/2009)
- * Tangente et Compagnie de Brune : Le CLASH suprême (11/05/2009)
- * Présentation spéciale de L'Agora de la danse : Nous [SOMMES] = (12/05/2009)
- * Mayday Mélanie Demers : Newsletter mai 2009 (12/05/2009)
- * Les membres de Circuit-Est centre chorégraphique lors du Festival TransAmériques – in et off (12/05/2009)
- * Un printemps sous le signe du succès pour O Vertigo (07/05/2009)
 - // Français /// Anglais
- * Dernier spectacle de la saison à Tangente (01/05/2009)
- * Bulletin mai 2009 de PPS Danse (08/05/2009)
 - /// Français /// Anglais
- * Compagnie Marie Chouinard, Bulletin mensuel mai 2009 (05/05/2009)
 - * Nouvelles de la Bibliothèque de la danse (30/04/2009)
 - * Le Studio 303 et le OFF.T.A. présentent TRIO 303 (29/04/2009)
 - * Éponyme (fake-fiction) par Le P.I.Q.U.A.N.T (27/04/2009)
 - * Impact et contacts à Tangente-Marc Boivin (21/04/2009)
 - * Compagnie Flak à Québec, Séoul et Dublin (20/04/2009)
 - /// Français /// Anglais
 - * Danse Danse et la Place des Arts présentent les trois dernières représentations de Amjad (17/04/2009)
 - * Diagramme : Brève no 15 (16/04/2009)
 - * Des corps se racontent à Tangente-Thea Paterson (15/04/2009)
 - * Ismaël Mouaraki : Lorsque les danseurs amateurs rencontrent les professionnels! (09/04/2009)
 - * La Compagnie Sursaut en Ohio aux États-Unis (08/04/2009)
 - * Éclatement des cloisons à Tangente-Line Nault (07/04/2009)
 - * Printemps-été dans l'ouest canadien pour le chorégraphe Paul-André Fortier (07/04/2009)

R Q D

REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

3680, rue Jeanne-Mance, bur. 440
Montréal (Québec) H2X 2K5
514 849 4003 - www.quebecdanse.org